

Rapport d'activité 2005 – 2010

Bilan des 6 premières années

PREAMBULE

Cher lecteur, chère lectrice,

Il y a maintenant près de 6 ans, Garrigue nous faisait confiance en ouvrant son fonds d'investissement aux petites entreprises africaines « d'utilité sociétale » dans nos pays d'intervention.

Au 31 décembre 2010, plus de 130 épargnants nous font confiance et le Fonds capitalise près de 600 000 € ; nous avons investi dans 13 petites entreprises (Sarl et coopératives) dans 4 pays différents.

Afin d'être en mesure d'assurer la croissance rapide du Fonds Afrique (FA), Johann Fourgeaud rejoint TECH DEV en janvier dernier et ensemble nous avons jugé opportun de dresser le bilan de ces 6 premières années, occasion de préciser nos objectifs pour 2011 - 2012.

L'Agence Française de Développement ayant confirmé en février dernier son accord pour accompagner financièrement notre développement pour les 4 années à venir nous nous devons également de faire un "point zéro" de ce partenariat. Nous serons ainsi mieux en mesure, à l'issue de cette période, d'évaluer les performances et les conditions de pérennisation de notre dispositif innovant de "mésofinance".

Je profite de ce message pour renouveler mes remerciements aux souscripteurs qui nous font confiance : ils donnent « du sens » à leur épargne en contribuant au développement de ces petites entreprises en Afrique qui créent des emplois et qui valorisent les matières premières locales pour leurs marchés ; en effet, nous militons pour des produits locaux de qualité destinés au marché africain.

Lectrices et lecteurs, nous vous donnons rendez-vous dans un an, notre intention étant de publier ce même rapport début 2012.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Paris le 28 avril 2011



Hubert de Beaumont

Président de Tech Dev



Cher lecteur, chère lectrice,

Voilà maintenant 6 ans que Garrigue s'est associé à Tech-Dev pour mettre en place puis développer un modèle original d'investissement en Afrique.

Ce modèle, mettant en avant la production et le développement local, en aidant à structurer les entreprises pour leur permettre de croître, a déjà été mis en œuvre dans 4 pays africain via des prises de participations minoritaires dans 13 sociétés.

Les critères de proximité, important pour Garrigue ne pourront être compensés en local que par un suivi rapproché des partenaires de TECH DEV dans nos différentes participations et une remontée régulière d'informations nous permettant d'avoir un meilleur suivi.

Le partenariat noué entre Tech Dev et l'AFD va permettre de financer la mise en place d'un accompagnement local pérenne et le défrichage de nouveaux pays qui deviendront éligibles aux investissements de Garrigue.

Ce nouveau départ sur la partie Afrique du portefeuille permettra au directoire de maintenir une cohérence au niveau de la répartition des encours et de leurs risques associés.

Bien cordialement


GARRIGUE
61, rue Victor Hugo
93500 PANTIN
Tél./Fax : 01 48 44 74 03
E-mail : contact@garrigue.net
www.garrigue.net

Sylvain DENIZOT

Président du Directoire de Garrigue

PARTIE I. Epargne solidaire, « ici en France »

I.A. Progression des souscriptions sur les 6 années d'existence du Fonds Afrique

Au 31/12/2011, 7 469 parts GARRIGUE (d'une valeur unitaire à l'achat de 77 €) dont l'investissement est fléché vers le Fonds Afrique sont détenues par 135 souscripteurs. **Depuis la création du FA, 7 477 parts ont été souscrites.**

Une seule revente est à constater depuis l'ouverture du compartiment FA en 2005. Cette revente a eu lieu fin 2007 pour 8 parts.

Fonds Afrique	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Totaux
Nombre de parts souscrites dans l'année	225	563	994	1 238	2 849	1 608	7 477
Montant des fonds levés dans l'année	17 325 €	43 351 €	76 538 €	95 326 €	219 373 €	123 816 €	575 729 €
Cumul des fonds levés	17 325 €	60 676 €	137 214 €	232 540 €	451 913 €	575 729 €	575 729 €
Nombre de souscriptions dans l'année	27	28	40	35	39	41	210
Cumul souscriptions	27	55	95	130	169	210	210
Nombre de nouveaux souscripteurs dans l'année	24	19	30	20	24	18	135
Cumul souscripteurs	24	43	73	93	117	135	135
Progression nouveaux souscripteurs	-	79%	70%	27%	26%	15%	44%
Ventes de parts dans l'année	- €	- €	616 €	- €	- €	- €	616 €

Le capital levé depuis l'ouverture du FA est de 575 729 € au total.

Le capital social du compartiment Fonds Afrique de Garrigue est de 575 113 € au 31/12/2010.

Le taux de croissance des souscriptions est en progression depuis l'ouverture du FA. La progression de la levée annuelle de fonds (montant souscrit dans l'année comparé au montant souscrit l'année précédente) a été très élevée les deux premières années (150 % et 77 %), puis **de l'ordre de 25 %** les deux années suivantes (2008 et 2009). Ce taux s'est stabilisé en 2010 (4 %). Cette analyse fait abstraction de deux très grosses souscriptions en 2009, bienvenues mais qui biaise la tendance.

Le montant moyen des souscriptions sur les 6 années d'existence du FA est de **2 742 €**. On assiste à une augmentation progressive des montants moyens de souscriptions (de 642 € en 2005 à 3020 € en 2010), avec un pic à 5 625 € en 2009 dû aux mêmes deux grosses souscriptions de 43 K€ et 66 K€ (2 788 € en en faisant abstraction).

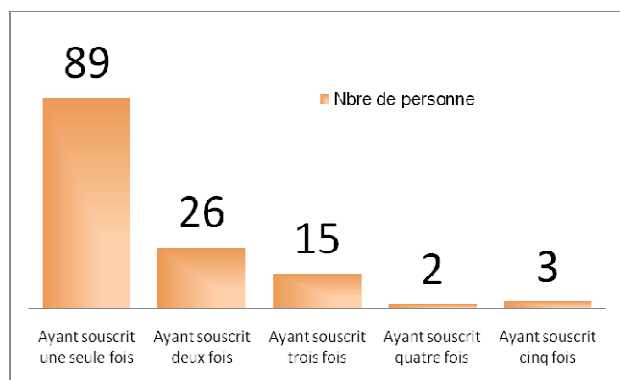
Ces 6 premières années, de 30 à 40 souscriptions ont lieu chaque année. Ces opérations de souscriptions comprennent à la fois des nouvelles souscriptions (nouveaux souscripteurs) et les souscriptions de nouvelles parts pour des personnes déjà souscriptrices (représentant environ 35 % des opérations).

Les nouveaux souscripteurs sont de 18 à 30 par an. On dénombre fin 2010, 135 souscripteurs au total ; nous présenterons par la suite une rapide typologie de ces personnes (elle sera complétée par une large enquête en 2011). Lors des 3 premières années le taux de croissance annuel des nouveaux souscripteurs était de l'ordre de 70 %. Il est plutôt **de 20 – 25 % depuis 2008.**

I.B. Les souscripteurs.

a. Modalités de souscription

Répartition des souscripteurs suivant le nombre de renouvellement de souscription

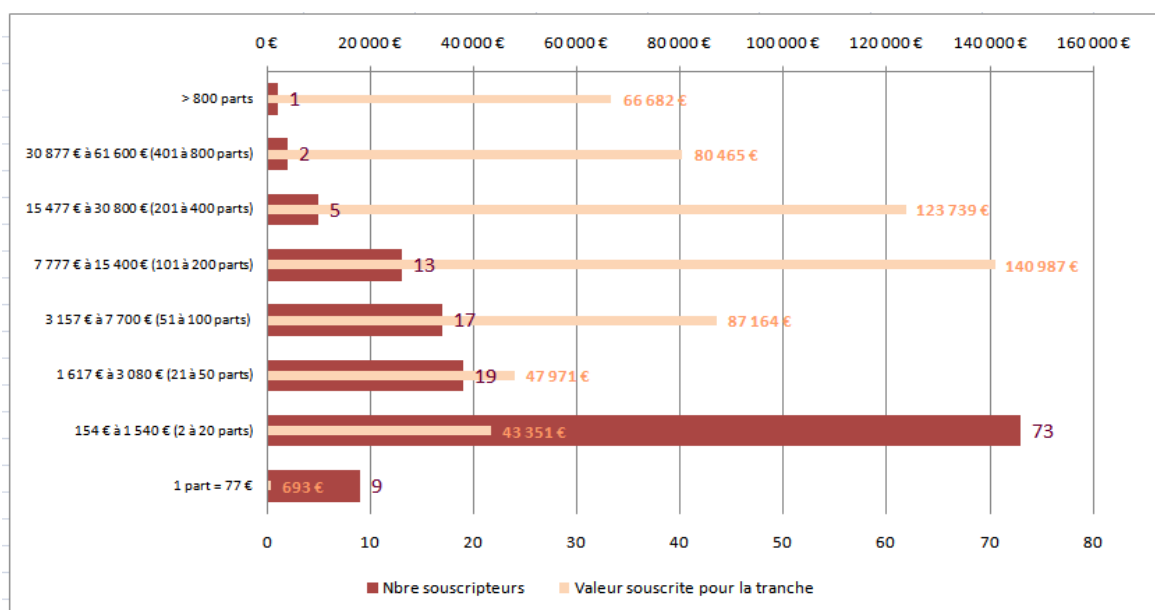


Sur les 135 souscripteurs au 31/12/2010 (136 souscripteurs depuis le début), 89 personnes ont souscrit une seule fois au FA, 46 plus d'une fois (soit 35 % des souscripteurs environ) ; certains ont même souscrit 4 ou 5 fois. La plupart des personnes qui souscrivent plusieurs fois le font une fois par an et en fin d'année. Certains, moins nombreux, ont souscrit plusieurs fois dans la même année.

Compte tenu de la « jeunesse » du compartiment Afrique de Garrigue, seulement 6 ans, le nombre de souscripteurs qui ont renouvelé leur confiance au FA peut être considéré comme significatif.

Répartition des souscripteurs par volume de parts souscrites

Il y a une grande variété dans les volumes souscrits au FA : les plus « petits » souscripteurs ont une seule part, le plus « gros » **866** (soit 66 682 €).



Il faut remarquer qu'un nombre réduit de souscripteurs ne prennent qu'une part (9 personnes sur les 135, soit < 7 %). La majorité, 54 % (soit 73 personnes, souscrivent de 2 à 20 parts (jusqu'à 1540 €), cette catégorie ne représente pourtant « que » 7,5 % de la totalité des fonds levés.

21 « gros » souscripteurs ont acquis plus de 100 parts (7 777 €) soit 18,5 % du total des souscriptions mais leurs apports constituent 72 % de la valeur du FA.

Plus de 60 % des souscripteurs détiennent moins de 20 parts. Ils peuvent être considérés comme des « petits porteurs ». Ce type de souscripteurs représente un public potentiellement nombreux, contribuant à la notoriété du fonds et important pour sa stabilité (dilution du risque de revente massive). Le FA a aussi un objectif pédagogique par la mise en œuvre d'un modèle de financement alternatif offrant l'opportunité au plus grand de nombre de « donner du sens à son épargne ». Les souscriptions d'un montant significatif ont un effet de levier important nécessaire à l'ambition d'un développement rapide du FA.

Le FA continuera d'attacher autant d'importance aux « petits porteurs » de parts qu'aux « gros » souscripteurs.

b. Approche d'une typologie des souscripteurs

En 2008, une pré-enquête auprès des souscripteurs avait été lancée (21 réponses), elle avait apporté les premières conclusions suivantes :

* les motifs d'engagement des souscripteurs sont dans l'ordre d'importance :

1. "l'utilisation de mon épargne pour des activités d'utilité sociale en Afrique"
2. "la logique d'épargne éthique et solidaire et non de don"
3. "la solidarité avec les chefs d'entreprise qui n'ont pas accès au système bancaire"
4. "la forte implication du capital risquer auprès des chefs d'entreprise (au-delà de l'apport financier)"
5. "la déduction fiscale de 25%"

* les souscripteurs considèrent être suffisamment informés et apprécient le premier numéro de ACTU FONDS AFRIQUE

* les investissements réalisés correspondent à leurs attentes (taille, secteurs d'activité, utilité sociale) Des suggestions très intéressantes ont été faites par certains; parmi celles-ci, nous avons notamment relevé les suivantes :

o élargir les secteurs d'activité des entreprises auxquelles le FA s'intéresse

o ouvrir le FA à de nouveaux pays, à l'Afrique de l'Est notamment

o quelques recommandations concernant le site de FA (en construction) : "être simple" ; "mettre en évidence le 'vide' comblé par le FA" (vide en terme de guichet de financement accessible aux petites entreprises africaines), "site marketing & informatif avec actualisation trimestrielle des données financières et humaines des entreprises en portefeuille"

o rechercher des moyens financiers pour organiser des rencontres entre les souscripteurs et les membres du comité d'engagement d'une part, les chefs d'entreprise du FA d'autre part pour des échanges, des cycles de formation, de la mise en contact, du partage de réseaux de relation, de compétences, ...

Une « enquête souscripteur » sera lancée et dépouillée avant la fin du premier semestre de l'année 2011.
Néanmoins quelques caractéristiques peuvent d'ores et déjà être dégagées :

- Les souscripteurs sont presque exclusivement des personnes physiques : 3 personnes morales, 132 personnes physiques.
- Moins de 30 % des souscripteurs sont des femmes.

I.C. Communication

a. Communication vers le public

La stratégie de communication du FA ces 6 premières années a été la suivante :

- se faire connaître auprès du plus grand nombre par les média (presse, radio,...),
- convaincre des souscripteurs déjà sensibilisés à la solidarité par la participation du FA à des événements en lien avec la finance solidaire et/ou la solidarité internationale.

Le FA participe intensément depuis 2007 à la Semaine de la Solidarité Internationale et à la Semaine de la Finance Solidaire. A cette occasion l'équipe du FA organise, anime et participe à des conférences sur ces thèmes.

Le FA est intervenu aussi lors d'autres événements en lien avec la solidarité (Printemps de l'Economie Equitable, Salon des Solidarité à deux reprises) ou des événements plus spécialisés (Forum des Innovations Financières AFD, HEC chaire Social Business).

Lors de salons (salon du développement durable, salon des initiatives de la paix) et de fora (forum du commerce équitable, forum XEco) très ciblés, le FA, en partenariat avec Garrigue, a tenu des stands pour faire connaître le fonds, ses entreprises et leurs produits.

Le FA a pour objectif la mise en place de points relais locaux en terme de communication dans différentes régions hors IDF en identifiant des souscripteurs volontaires.

La presse française a relaté les activités du FA à 17 reprises entre 2005 et 2010 :

- presse grand public : en particulier Ouest France à 3 reprises, La Croix à l'occasion de la publication du Baromètre de la Finance Solidaire en mai 2009, Le Pèlerin à l'occasion de la semaine de la finance solidaire en novembre 2009, ALTER MONDE ; l'agence de presse Reporters d'Espoirs a présenté le FA dans un article destiné aux médias en mars 2009.

- presse spécialisée : en particulier Alternatives Economiques (magazine mensuel et hors série Les placements Ethiques et Solidaires), Techniques Financières et Développement (ESF)

Radio : RFI (Radio France internationale) – 2 émissions successives à 1 semaine d'intervalle :

6 novembre 2009 - Planète-entreprises (Hubert de Beaumont, par Jean-Marie Coat)

13 novembre 2009 - Planète-entreprises (Moumouni Konaté, par Jean-Marie Coat et J. Legrand)

Les émissions sur RFI très écoutées en Afrique ont eu des retombées importantes tant auprès de la SPH (M. Konaté) que du FA.

b. Communication vers les souscripteurs actuels

Le retour d'information vers les souscripteurs se fait depuis 2007 essentiellement via le bulletin trimestriel actu FA (cf. c. « actu FA »).

Des visites en France des partenaires du FA ou de chefs d'entreprise du portefeuille ont été l'occasion de réunions d'échanges/rencontres au siège de Tech-Dev. Ces initiatives ont été très appréciées par les souscripteurs invités. Ces événements se sont déroulés à Paris, le FA y a invité les souscripteurs en IDF. Il y a eu au total 5 événements de ce type avec une participation moyenne de 15 à 20 personnes.

Le FA a pour objectif de :

- Renouveler ce type de rencontres à Paris et ouvrir à d'autres villes (2 événements par an).
- Diffuser à tous les souscripteurs un « rapport d'activité succinct » en fin d'année.
- Réfléchir aux moyens de mieux faire connaître les entreprises du portefeuille aux souscripteurs (participation ponctuelle à des missions du FA, distribution de produits, reportages photos...).

c. Le bulletin d'information du Fonds Afrique (nommée : ACTU FA)

L'« actu FA » est un bulletin d'information trimestriel sur la vie du FA dont le premier numéro est sorti en octobre 2007 ; il a pour objectif de tenir informé les souscripteurs de l'utilisation de leur épargne et du devenir des entreprises dans lesquelles le FA a investi. La diffusion a été progressivement étendue à différentes personnes qui ont manifesté de l'intérêt pour le FA. Au 31/12/2010, le bulletin est diffusé à une *mailing list* d'environ 540 contacts (et par voie postale à une dizaine de contacts sans adresse mail).

13 numéros ont vu le jour à fin 2010. L'actu FA comporte de 7 à 8 pages. En terme de contenu, il se compose d'un éditorial, de la présentation des nouveaux investissements et de points réguliers sur les entreprises du portefeuille, de mises en avant de nos partenaires et d'annonces d'événements auxquels le FA a participé ou participera. Il comprend également des articles de fond sur la « mésofinance » et des lectures recommandées.

La présentation du bulletin trimestriel sera améliorée en 2011 et le contenu subira des évolutions en réponse aux commentaires des souscripteurs (via l'enquête lancée en mai 2011)

d. Site web

Le site web a été développé avec l'aide d'Algorev (bénévolat de compétence au sein d'Algoe) en 2008. Sa conception peut être significativement améliorée ; en 2011 un site dédié au FA, rénové et plus interactif, sera mis en ligne.

e. Outils de communication

Le FA a élaboré un certain nombre d'outils de communication à diffuser sur les stands ou à l'occasion des conférences : *flyers*, argumentaire, fiches de présentation des entreprises du portefeuille (nouvelle forme depuis fin 2010).

Un reportage vidéo a été réalisé au Bénin et Congo en juillet 2008 avec la participation d'ISF (Ingénieurs Sans Frontière). Il avait pour but de présenter 4 entreprises du portefeuille et nos partenaires dans ces deux pays. Les images ont été tournées par des caméramen béninois et congolais et le montage a été réalisé par ISF. Ce reportage est décliné en un DVD (offert aux souscripteurs qui en ont fait la demande soit 15 personnes à ce jour ; il est toujours disponible) et un clip est visionnable depuis le site ou sur *dailymotion*. Le DVD est également utilisé sur les stands (projection en boucle) et en introduction des conférences données par le FA.

A l'occasion des événements organisés à la Mairie du 18^{ième} arrondissement de la ville de Paris, deux calicots ont pu être réalisés (sur financement de la Mairie du XVIII^e).

2011 verra la refonte du flyer grand public du FA, la réalisation d'un document de présentation de l'ensemble du portefeuille (à destination du grand public), et la finalisation et mise à jour régulière des fiches par entreprise (nouveau modèle).

f. Communications sur le FA en Afrique

En Afrique, nos partenaires communiquent également sur le FA, dans le but de faire connaître ce dispositif de financement en fonds propres auprès des entreprises et d'associations professionnelles.

Au Congo : une présentation du FA s'est déroulée sur le stand du partenaire, le FJEC, lors de la Foire

Industrielle de POINTE NOIRE en aout 2010 ; une table ronde a été animée par Hugues Vincent-Genod, stagiaire TECH DEV détaché pendant 3 mois auprès du FJEC.

Au Burkina Faso : le FA a été cité par le partenaire ICDE et par le gérant de la SPH, 3ème investissement du FA, à plusieurs occasions au cours de conférences sur le développement du secteur privé dans ce pays.

Au Bénin : le partenaire, le BAA, a présenté à plusieurs reprises le FA dans le cadre de rencontres organisées par la FENAB (Fédération Nationale des Artisans du Bénin).

Lors de l'atelier de Cotonou avec les partenaires, la presse locale sera invitée. L'équipe FA appuiera ses partenaires pour que des articles sur le FA apparaissent dans la presse africaine.

PARTIE II. Investissements en Afrique.

II.A. LE PORTEFEUILLE

a. Présentation du portefeuille

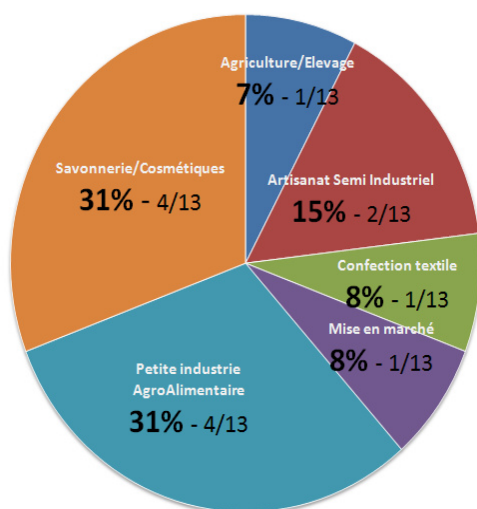
Depuis le 1^{er} investissement, en décembre 2005, **13 investissements ont été réalisés** (ENOCE Bio inclus, l'investissement ayant eu lieu début 2011 et la décision prise en décembre 2010). Les premiers investissements ont été réalisés dans les 3 pays (Bénin, Burkina Faso et Congo Brazzaville) dans lesquels Tech-Dev avait développé des partenariats depuis de nombreuses années, avant même l'existence du Fonds Afrique (cf. présentation des partenaires ci-dessous). L'ouverture du FA vers d'autres pays a démarré en 2009 (Sénégal, Mali, Togo, Cameroun).

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	total
TOTAL	1	0	4	2	3	3	13
Congo	1		1	1		2	5
Burkina Faso			2		1		3
Bénin			1	1		1	3
Sénégal					2		2

Depuis l'ouverture du FA, le **rythme moyen d'investissement est de 3 par an**. Au Congo, il est d'1 investissement par an, de même qu'au Bénin.

Hormis le Sénégal, le FA n'a pour l'instant pas investi d'autres pays. Des prospections sont très actives au Togo, Mali et Cameroun et devraient se concrétiser par des prises de participation dans les prochaines années.

Secteurs d'activité des entreprises du portefeuille.



Objectifs 2011-2012 :

2011 : 6 nouveaux investissements concrétisés et 2 nouveaux pays parmi Togo, Cameroun et Mali.

2012 : 8 investissements dont 1 dans un nouveau pays

L'objectif du FA est d'investir dans des entreprises créant localement de la **valeur ajoutée** dont la redistribution peut être considérée comme l'un des indicateurs les plus pertinents de l'impact social positif d'une entreprise dans le milieu. Dans la mesure, où ce critère et d'autres sont pleinement respectés, le FA ne cherche pas à privilégier tel ou tel secteur ou activité.

Cependant, la répartition du portefeuille par secteur d'activité montre une proportion significative (9 investissements sur 13) d'entreprises dans le secteur de la transformation des produits agricoles (savonnerie/cosmétique/agroalimentaire).

En investissant dans des unités de transformation le FA contribue à l'intégration de ces filières en amont (valorisation des produits, issues des activités paysannes par exemple : huile de palme, fruits, karité, céréales,...) et en aval (mise en marché local).

L'artisanat semi-industriel y compris la confection textile (3 investissements sur 13) a également retenu l'intérêt du FA du fait de la haute intensité en main d'œuvre de ces activités.

Objectifs 2011-2012 :

Poursuivre le développement du FA sur le secteur de la transformation des produits agricoles (hors agriculture /élevage) par des investissements dans des entreprises qui ont un effet d'entraînement significatif dans leur filière. Privilégier des activités et des entreprises à haute intensité de main d'œuvre. Ouvrir le FA sur de nouveaux secteurs d'activité restant à identifier.

Forme juridique des entreprises du portefeuille.

Les investissements se répartissent entre 4 coopératives et 9 SARL (Société à Responsabilité Limitée). Les coopératives représentent environ 1/3 du portefeuille. Le FA souhaite favoriser le mouvement coopératif, dont les valeurs rejoignent celles des promoteurs du FA : prise de décision démocratique : 1 homme = 1 voix, répartition statutaire de la VA...

b. Analyse du portefeuille

Répartition des financements accordés aux entreprises.

Les financements apportés par le FA se répartissent entre des Fonds Propres (prise de participation minoritaire au capital : achat d'actions et prime d'émission PE ou achat de parts sociales dans le cas des coopératives) et Quasi Fonds Propres (compte courant d'associés CCA et prêt participatif dans le cas des coopératives PP).

Le FA peut financer entre 5 000 € et 30 000 € ventilé entre Capital et prêts (CCA ou PP). En cas de demande d'un deuxième CCA ou PP l'exposition maximale du FA ne devra pas dépasser 30 000 €.

Le financement moyen apporté (20 000 €) est de l'ordre de 20 % au dessus de la valeur médiane de la fourchette de financement du FA (17 000 €).

Le financement total apporté aux coopératives (14 MFCFA en moyenne) est 10 % supérieur à celui des SARL (12,66 MFCFA).

Dans le cas des coopératives, l'acquisition d'un nombre significatif de parts sociales permet de financer la coopérative sans taux d'intérêt, mais nécessite une vraie stratégie de sortie, qui peut être progressive. Le prêt participatif accordé aux coopératives représente la quasi-totalité de l'investissement.

Dans le cas des SARL : le capital apporté (Capital social + PE) représente 11 % du financement, le CCA 89 %. La prime d'émission moyenne, s'élève à 2,6 fois le montant investi en capital social. La façon dont est calculée actuellement la prime d'émission engendre une forte hétérogénéité et peut poser problème dans le cas d'une entreprise en activité (ayant des actifs) qui se formalise pour accueillir le FA.

Niveau de prise de participation dans le capital des SARL.

Le principe du FA est de rester minoritaire au capital (maximum détenu 30 %). Actuellement, la moyenne est de 18 % (22 % en considérant la moyenne pondérée par la valeur du capital apporté), avec un minimum de 5 % et un maximum de 30 %. Le FA est actuellement dans son objectif.

Taux d'intérêt sur PP et CCA.

Prêts participatif : taux variable suivant la « performance économique » de la coopérative telle que convenue dans la convention de prêt. Taux annuel appliqué au principal restant dû.

CCA : taux annuel appliqué au principal restant dû.

	COOP	SARL
De 2005 à 2008	5,1%- 7,1% -9,1%	7,1 %
A partir de 2009	5,5%- 7,5% -9,5%	7,5 %

Fin 2008, GARRIGUE a décidé de remonter de 40 points de base le taux d'intérêt applicable à l'instar de ce qui a été fait en France. Le premier taux de 7,1 % a concerné 3 coopératives et 5 CCA pour 4 SARL. Seule Coop Meuble a rémunéré son prêt participatif au taux plafond (9,1%), aucune n'a justifié du taux plancher (5,1%).

Durée du différé et durée du remboursement.

Le différé et la durée de remboursement du prêt sont définis au cas par cas en fonction de la capacité de remboursement (simulée par le plan de trésorerie prévisionnel). En théorie, le différé est compris entre 9 et 18 mois et la durée totale du prêt entre 24 et 48 mois.

Dans les faits, **le différé moyen est de 12 mois et la durée moyenne des prêts de 38 mois**. On note une seule exception sur la durée totale de remboursement : 54 mois accordé, justifiée par la situation financière délicate initialement dans l'entreprise, mais avec un fort potentiel de croissance (qui s'est révélé effectif). La plupart (6/14) des prêts ont été octroyés avec un différé de 12 mois, 9 prêts sur les 14 bénéficient d'une durée de remboursement de 36 mois (en incluant le différé). Le FA est actuellement dans ses objectifs.

Evolution des entreprises depuis l'entrée du FA

- Niveau d'activité (entre dernier exercice comptable précédant l'entrée de Garrigue et le 31/12/2010)

CA	
Forte progression (> + 200 %)	Cuba Libre (Congo, 12/2007) + 400 %
	UGPPK (Burkina, 09/2007) + 300 %
	SPH (Burkina, 07/2007) + 250 %
En progression (+30 % à + 200 %)	Casa Com (Sénégal, 03/2009), + 100 %
	CoopMeuble (Bénin, 10/2007) + 32 %
Stable (-5% à + 30%)	Any Pascale (Bénin, 06/2010), + 25 %
	Karilor (Burkina, 11/2009) + 17 %
En baisse (<-5%)	Savon Plus (Congo, 12/2005) - 66 %, CAPS (Congo, 11/2008) - 82 %

Arome d'Afrique, Enoce Bio, Meuble Pedro : entrée récente, pas significatif ; *CVSRHN* : phase montage

- Evolution du résultat sur les 3 dernières années

Résultat	
En progression (R+,R+,R+ avec > 10 % d'une année sur l'autre)	Coop Meuble (Bénin, 10/2007)
Stable (R+,R+,R+,de - 10 % à 10 % d'une année sur l'autre)	Karilor (Burkina, 11/2009)
	SPH (Burkina, 07/2007)
Fluctuant (R+, Perte, R+)	Cuba Libre (Congo, 12/2007)
En perte (Perte N, Perte > Perte N-1)	UGPPK (hors subventions d'exploitation) (Burkina, 09/2007), Any Pascale (Bénin, 06/2008), CAPS (Congo, 11/2008)

Arome d'Afrique, Enoce Bio, Meuble Pedro : entrée récente, pas significatif ; *CVSRHN* : phase montage

- Effectifs (au 31/12)

PAYS	ENTREPRISE	NOMBRE DE SALARIES / PRODUCTEURS
BENIN	ANY PASCALE	3 (1 H ; 2 F)
	COOP MEUBLE	42 (42 H)
	AROME D'AFRIQUE	5 (3 H ; 2 F)
BURKINA FASO	SPH	10 (8 H ; 2 F)
	UGPPK	3 200 membres, femmes transformatrices de beurre de karité / production de sésame
SENEGAL	KARILOR	15 (12 H ; 3 F)
	CVSRHN	0 (phase montage)
	CASA COM	900 membres, producteurs de fruits (820 H ; 80 F)
CONGO	SAVON PLUS	11 (8 H ; 3 F)
	CUBA LIBRE	3 (2 H ; 1 F)
	CAPS	7 (5 H ; 2 F)
	MEUBLE PEDRO	10 (10 H)
TOTAL	ENOCE BIO	6 (1 H ; 5 F)
		118 salariés (95 H ; 23 F) 4 100 producteurs (820 H ; 3 280 F)

- Croissance des effectifs

L'analyse qui suit ne prend en compte que les permanents (emplois pérennes) ; par ailleurs la plupart des entreprises font appel à de la main d'œuvre temporaire pour faire face aux pointes d'activité. Le FA en tant qu'associé incite le chef d'entreprise à convertir les emplois temporaires en emplois permanents au fur et à mesure de la croissance et de la stabilisation des activités.

Entreprise	Nombre années du FA au capital	Croissance de l'effectif depuis l'entrée
Coop Meuble	3 ans	+ 22
UGPPK	3 ans	+ 11
SPH	3 ans	+ 4
Cuba Libre	3 ans	+ 3
Karilor	1 an	+ 3
CasaCom	1 an	+ 1
Any Pascale	2 ans	- 2
CAPS	2 ans	- 4
Savon +	2 ans	- 5
Arome d'Afrique Enoce Bio Meuble Pedro CVSRHN	< 1 an	Non significatif
	1 an	Prématuré
TOTAL		+ 33 dont 8 femmes

- Nombre d'entreprises formalisées par l'entrée du FA

Le FA proposant aux entreprises de rentrer dans leur capital, il est impératif que la structure soit déjà déclarée en tant que SARL, EURL ou Coopérative ; à défaut le FA s'assure de la volonté du chef d'entreprise de créer une structure formelle à l'occasion de l'investissement. L'analyse du portefeuille montre qu'à ce jour, près de 50 % des entreprises se sont formalisées pour « accueillir » le FA. Le FA a un effet d'entraînement significatif sur la formalisation de ce secteur des TPE/PE.

- Nombre d'entreprises du portefeuille ayant accès au crédit bancaire

Sur les 4 entreprises bénéficiant d'un prêt IMF, 3 d'entre elles avaient contracté ces prêts avant de solliciter le FA. Les plafonds des IMF ne correspondant plus à leur besoin, elles se sont tournées vers le FA. Au-delà des 4 entreprises qui bénéficient d'un prêt bancaire, 2 autres devraient pouvoir répondre aux critères des banques locales (Savon + et Coop Meuble). La volonté du FA d'augmenter le niveau de ses participations en haut de bilan devrait d'une manière globale encore faciliter l'accès des entreprises aux crédits.

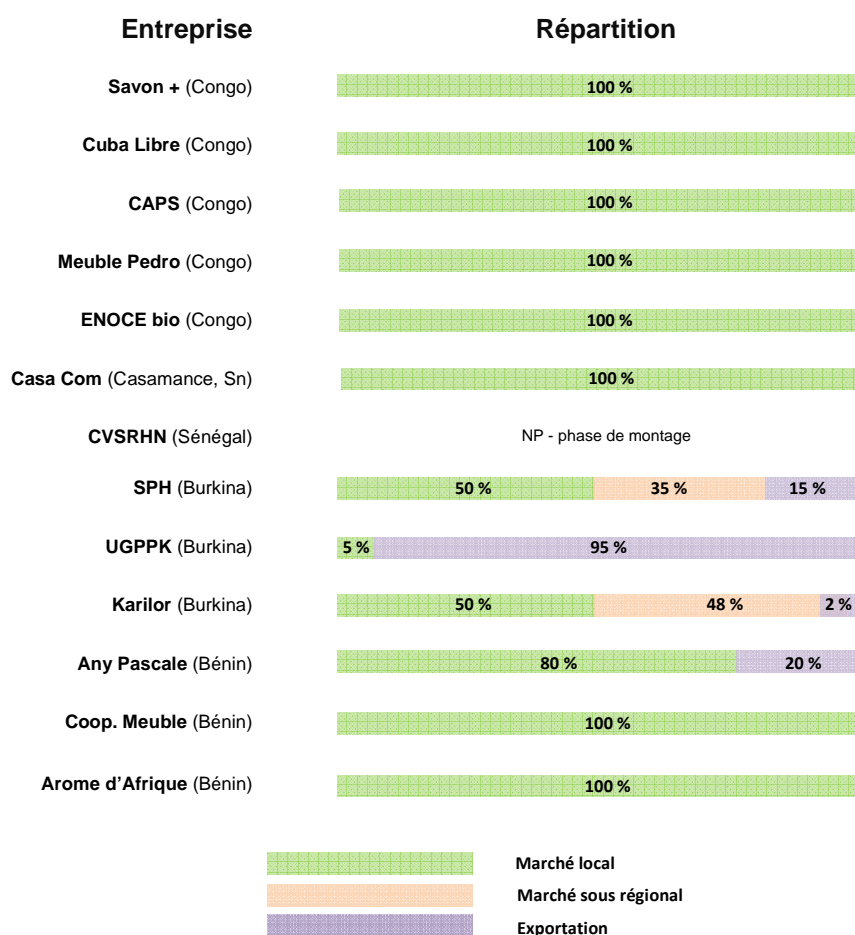
- Valorisation des ressources locales (matière première principale)

Entreprise	Description
Savon + (Congo)	Huile de Palme notamment en provenance de la région de Loutété (arrière pays, frontière avec RDC). Environ 5000 l/mois acheté (entre 8 500 à 10 000 FCFA/bidon) à des femmes qui revendent l'huile produite dans les villages . Les huiles essentielles (parfums des savons) sont actuellement importées. En projet, l'extraction d'essence de citronnelle à Loutété.
Cuba Libre (Congo)	Gingembre (tubercule) acheté jusqu'à fin 2009 sur le marché de Pointe-Noire. En 2010, l'entreprise a appuyé des petits cultivateurs vivriers de la région de la Bouenza pour qu'ils se structurent en coopérative (organisant la collecte et le transport du gingembre jusqu'à Pointe Noire). Environ 1 tonne/mois , à 600 FCFA/kg payé directement à la coopérative. Les autres fruits jusqu'à 50 kg/mois (mangue, fruit de la passion, papaye, bissap, citron) pour la fabrication de jus sont achetés sur le marché de Pointe-Noire
CAPS (Congo)	Fabrication d'aliments du bétail à partir de céréales locales (maïs, son, brisure de riz) et de farines animales (poissons,...) : toujours en perspective du fait des difficultés que rencontre la coopérative.
Meuble Pedro (Congo)	Bois de différentes essences existantes au Congo (Kimbala, Limba,...) : 25-30 planches et 5-10 madriers par mois achetés auprès des commerçants de Brazzaville. Le gérant est le président de l'association « filière bois » qui regroupe 13 ateliers ; l'association mutualise l'approvisionnement en bois pour ses membres (réflexion à mener sur la traçabilité des bois).
ENOCE bio (Congo)	Céréales (soja, maïs, arachides) pour la fabrication de farines alimentaires achetées aux commerçantes (origine Congo, arrière pays, production vivrière), entre 2 et 3 tonnes par an. Pour la fabrication des laits et sirop : Courges , origine RDC, ail , origine Tchad, Cameroun, achetés sur le marché de Pointe-Noire aux commerçantes qui s'approvisionnent auprès de producteurs vivriers.
Casa Com (Casamance, Sn)	Mangues et fruits du Baobab (100 t. en prévision 2011), produits par les membres de la coopérative qui désenclave vers Dakar.
CVSRHN (Sénégal)	Séchage par des femmes transformatrices de produits halieutiques (yet,...) (environ 20 tonnes/an au démarrage) achetés directement aux pêcheurs : toujours en perspective, séchoir actuellement en phase de montage.
SPH (Burkina)	Huiles de palme, palmiste, coprah (origine Côte d'Ivoire, frontalier avec le Burkina), plantations industrielles, achat par SPH sous forme de bondions (50 à 80 tonnes/mois). Beurre de karité (pour savons de toilette) acheté à des groupements de femmes productrices au plus près de l'entreprise (Bobo), mais en nette diminution du fait de la stratégie de l'entreprise : recentrage sur le savon de lessive.
UGPPK (Burkina)	Noix de karité (dont une partie certifiée biologique) ramassées (400 tonnes/an) et transformées en beurre par les 3 200 femmes rurales (provinces de la Sissili et du Ziro), membres de la coopérative.

UGPPK (Burkina)	Sésame , cultivé depuis 2010 par 1000 femmes membres dans le but de diversifier leurs revenus. La coopérative fournit les semences et gère la mise en marché (perspectives : transformation et 2000 femmes productrices).
Karilor (Burkina)	Beurre de karité (100 tonnes/an, payé environ 750 FCFA/kg) acheté à des groupements de femmes (environs de Ouagadougou) ou via un intermédiaire (origine région de Pô, province du Ziro, produit par des femmes).
Any Pascale (Bénin)	Tissus en coton acheté à l'usine Coteb de tissage et impression/teinture à Parakou. Quantités très faibles du fait des difficultés de l'entreprise. Pas de traçabilité possible sur l'origine du coton.
Coop. Meuble (Bénin)	Bois (teck: 250 m3 par an, afzélia: 40 m3 par an, acajou...), billots achetés essentiellement à l'Office National du Bois (ONaB), origine Nord du Bénin, Togo, Nigéria (pas de traçabilité possible à ce jour).
Arome d'Afrique (Bénin)	Citronnelle en moyenne 2 tonnes/an acheté directement à 4 petits exploitants (agriculture familiale), dont 3 à moins de 50 km. Autres plantes aromatiques (Bissap, Anis, Gingembre), achetées sur le marché de Porto-Novo (produits par des petites exploitations familiales des environs).

En 2011, l'équipe cherchera à mettre en place une série d'indicateurs quantitatifs (et une méthodologie simple pour les collecter) afin de mieux suivre les impacts des entreprises en terme de valorisation des ressources, notamment pour en connaître les effets d'entraînement sur les petits producteurs (familles rurales).

- Répartition entre commercialisation des produits sur le marché local, sous régional ou à l'exportation (au 31/12/2010)



Toutes les entreprises à l'exception de l'UGPPK vendent très majoritairement leurs produits sur leur marché local et sous régional (pays limitrophes). Ceci correspond précisément à l'un de critères du FA qui vise la commercialisation sur le marché africain de produits de qualité et qui répondent à un besoin de base.

D'une façon générale, le FA conseille les entreprises de son portefeuille dans le sens d'une bonne pénétration de leur marché de proximité avant de chercher à se développer dans les pays de la région.

Ceci n'exclut pas de saisir des opportunités de marché ponctuelles à l'international, souvent plus rémunératrices mais aussi plus risquées (commandes fluctuantes, risque de désorganisation pour l'entreprise...) sans parler d'une empreinte carbone bien supérieure (transport). A titre d'exemple la commande en sous-traitance de savons à la SPH par l'Occitane (FR), deux années consécutives 2008/2009 mais non reconduite en 2010.

- Impact environnemental

Entreprise	Externalités négatives recensées	Mesures existantes avant l'arrivée du FA	Mesures proposés par Tech-Dev (améliorations dans le cadre du suivi/accompagnement du FA)
			<i>Fait</i> Restant à mettre en place
Savon + (Congo)	Bruit des machines pour voisinage Fumées non toxiques Eaux de lavages chargées en soude et corps gras	- Fosse septique	- Evacuation par une cheminée Collecte et évacuation vers puisard après décantation/traitement
Cuba Libre (Congo)	Bois de chauffe Eaux de lavage non toxique Tourteaux de gingembre	- Evacuation à la décharge	<i>Chauffe par épingle électrique</i> <i>Fosse septique</i> Valorisation possible
CAPS (Congo)	Eau de lavage & purins	-	Traitement/décantation avant rejet
Meuble Pedro (Congo)	Chutes, copeaux et sciures de bois	Evacuation à la décharge	Valorisation possible
ENOCE bio (Congo)	Eaux de lavage non toxique Brisures et Tourteaux de céréales et fruits/légumes	Fosse septique Evacuation à la décharge	Valorisation possible (compostage ?)
Casa Com (Casamance, Sn)	Gaz de combustion du camion (6 t.)	-	Réglage du moteur et pot catalytique
CVSRHN (Sénégal)	Phase de montage - prématuré	-	-
SPH (Burkina)	Eaux de lavage chargées en corps gras	-	Collecte et évacuation vers puisard après décantation/traitement
UGPPK (Burkina)	Eaux de lavages chargées en corps gras Bois de chauffe Eaux de barattage Tourteaux de karité	-	Collecte et évacuation vers puisard après décantation/traitement <i>Foyers améliorés en phase de test (GTZ)</i> Recyclage après décantation Valorisation possible (briquettes combustibles)
Karilor (Burkina)	Bois de chauffe Fumées non toxiques Eaux de lavages chargées en soude et corps gras	- - Puisard	<i>Foyers améliorés</i> <i>Hotte + cheminée</i> Décantation/traitement
Any Pascale (Bénin)	Pas d'externalités		
Coop. Meuble (Bénin)	Rejets de vapeurs toxiques (vernissage) Chutes, copeaux et sciures de bois	- Récupéré par les femmes du quartier (combustion)	Traitement spécifique et cheminée
Arome d'Afrique (Bénin)	Fumées des fours de séchages Eaux de lavages légèrement chargées en matières végétales Débris de plantes aromatiques	Cheminée basse Fosse septique -	Rehausse cheminée - Valorisations possibles

D'une manière générale, les entreprises du portefeuille FA ne sont **pas ou très peu polluantes**, ceci étant un des critères de sélection. Cependant les externalités identifiées font systématiquement l'objet d'une réflexion par Tech-Dev avec le chef d'entreprise pour rechercher des solutions techniques appropriées pour réduire les nuisances sur l'environnement. Le FA attache de l'importance à cette démarche qui a autant pour but de sensibiliser le gérant de l'entreprise que de palier aux impacts négatifs encore très limités, du fait de la taille actuelle des entreprises.

Objectifs 2011-2012 :

Mener une étude globale (Tech-Dev) pour identifier des solutions adaptées pour le traitement des eaux résiduelles des savonniers.

Diagnostic des consommations énergétiques et préconisation d'économies d'énergie.

Mettre en place des indicateurs simples pour quantifier les consommations des différents types d'emballage.

Recherche de solutions alternatives au plastique pour les entreprises concernées.

Appréciation du risque du portefeuille FA

V	activité OK, remboursement du CCA/PP Ok (retard sur échéance < 60 j).
*J	activité OK, retard (>60j) sur remboursement du CCA/PP
zO	activité rencontre des difficultés, échéancier suspendu, justifié par l'entreprise
IR	entreprise en péril, échéancier suspendu, horizon du remboursement non visible
T*G	cessation d'activité, procédure de liquidation à prévoir ou en cours
-B	CCA/PP totalement remboursé. FA toujours au Capital - sortie en cours de négociation
VI	CCA/PP totalement remboursé. FA toujours au Capital - horizon de sortie non visible
fC	CCA/PP totalement remboursé. FA sorti du Capital

IR	CAPS
zO	ANY PASCALE
zO	CASA COMMERCIALISATION
zO	C.V.S.R.H. de NIANING
*J	CUBA LIBRE
*J	SPH
V	AROME D'AFRIQUE
V	ENOCE Bio
V	KARILOR
V	MEUBLE PEDRO
V	SAVON PLUS
-B	COOPERATIVE DU MEUBLE
VI	NUMANA PULI - UGPPK

Critères

Notation du portefeuille FA

Au cours des revues de portefeuille, chaque entreprise est notée sur la base de la présentation des évolutions de l'entreprise par l'équipe FA et de la situation des remboursements des CCA et PP. 4 entreprises sur les 11 notées au 31/12/2010 ont été jugées à risque par le Directoire de Garrigue, toutefois aucun sinistre (cessation d'activité) n'est à déplorer à ce jour.

3 prêts (dont 2 PP) sont arrivés à échéance et sont totalement remboursés (principal plus les intérêts et les frais de gestion) dans les délais. Compte tenu des difficultés que rencontrent quatre entreprises (CVSRHN, CAPS, Any Pascale, Casa Com), les remboursements ont du être suspendus et seront rééchelonnés dès qu'elles seront à nouveau en mesure de faire face à leurs engagements.

50 % des entreprises honorent l'échéancier de remboursement avec un retard inférieur à 6 semaines (1,5 mois). Le délai moyen de paiement est de 66 jours après l'échéance : 57 jours pendant le différé et 69 jours pendant la période de remboursement du principal. L'ensemble des entreprises hors SPH et les entreprises en difficulté remboursent avant l'échéance trimestrielle suivante.

Couverture du risque de faillite de l'entreprise

Une convention de garantie a été signée par Garrigue avec OSEO Sofaris dans le cadre du FASEP Garantie (fonds d'étude et d'aide au secteur privé) le 21 décembre 2006, couvrant à 50 % le risque de faillite des entreprises du portefeuille FA. Au 31/12/2010, 9 investissements sont couverts par cette convention, aucun n'a donné lieu à un appel en garantie.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, pour les nouveaux investissements, le risque de faillite est couvert par le dispositif ARIZ Garantie de Fonds propres (Fonds de garantie proposé par l'AFD). La convention a été signée par Garrigue avec l'AFD le 19 janvier 2010. Au 31/12/2010, un investissement est couvert par ARIZ.

Versement de dividendes par les entreprises au FA (en tant qu'actionnaire)

Les SARL : aucune d'entre elles n'a versé de dividende (bénéfices volontairement réinvestis en totalité dans l'entreprise afin de renforcer son haut de bilan et progressivement autofinancer son développement).

Les Coopératives : seul Coop Meuble a distribué des intérêts sur parts sociales à ses coopérateurs dont le FA au titre des exercices 2008 et 2009 pour un montant total de 133 €.

Sorties

Aucune sortie n'a été effectuée à ce jour (le premier investissement ayant eu lieu fin 2005 et l'horizon de sortie étant de 5 ans).

Objectifs 2011 :

2011 : 2 sorties au moins partielle (1 SARL et 1 Coopérative).

2012 : 2 sorties dont au moins une définitive.

II.B. LA GESTION DU PORTEFEUILLE

a. Les structures africaines de mise en œuvre du FA

Le FA s'appuie sur des structures privées locales (bureaux d'étude, bureaux de consultants, ONG, ...) qui sont leader dans leur pays pour l'appui au secteur privé des petites entreprises. Leurs activités (SAE Services d'Appui aux Entreprises) et pérennité dépassent largement le FA ; elles mettent à disposition du FA un ou des correspondants rémunérés par le dispositif Fonds Afrique.

Ces structures sont l'élément central de la chaîne de confiance sur laquelle repose le FA. Elles ont la charge de la mise en œuvre du fonds dans leur pays : promotion du FA dans leur pays, instruction des demandes de financement, suivi et accompagnement « de proximité » des entreprises du portefeuille et assistance à la sortie du FA du capital.

3 de ces structures sont des partenaires historiques de Tech-Dev.

PAYS	STRUCTURE PARTENAIRE	ANCIENNETE DE LA RELATION AVEC TECH DEV
CONGO BRAZZAVILLE	Forum des Jeunes Entreprises du Congo - FJEC Brazzaville et Pointe Noire	13 ans
BENIN	Bureau d'Appui aux Artisans - BAA Cotonou, Porto-Novo et Parakou	10 ans
BURKINA FASO	Ingénierie et Conseil en Développement d'Entreprises – ICDE Ouagadougou	10 ans

Des partenariats plus récents ont été mis en place dans les pays suivants :

PAYS	STRUCTURE PARTENAIRE
SENEGAL	Baobab des Saveurs, Thies ENDA Graf, Dakar Action Sud Ziguinchor, Casamance
MALI	GIP Bio, Bamako – sur le secteur du développement rural Cabinet M'Barak, Bamako
CAMEROUN	LAMECAM, Yaoundé Agro PME, Yaoundé
TOGO	BCGO, Lomé

Des conventions de partenariat (mise en œuvre du FA) ont été signées avec les 3 partenaires historiques et des investissements réalisés dans leur pays. Pour les partenaires plus récents les conventions de partenariat sont encore à établir et à signer.

Objectifs 2011-2012 :

Organisation en mai 2011 d'un atelier régional réunissant les partenaires (historiques et plus récents) afin de partager le retour d'expérience des 6 premières années du FA, de mutualiser les outils de gestion et de fixer les objectifs pour les 4 ans à venir.

Formaliser les partenariats dans les 4 pays d'intérêt plus récent : Sénégal, Mali, Cameroun, Togo.
Démarrer des partenariats dans 2 nouveaux pays.

b. Le Comité d'Engagement

Dès 2007, un Comité d'engagement a été constitué sur la base d'un règlement intérieur. Le premier CE a eu lieu le 24 octobre 2007. Dans la période 2007-2010, 13 CE ont été tenus soit en moyenne un CE tous les 3 mois.

Il est composé de souscripteurs bénévoles dont 50 % au moins sont membres de l'association Tech-Dev. Un représentant du Directoire de GARRIGUE siège au Comité. Les membres sont cooptés en fonction de leur « expertise » sur le secteur privé, les PME (petite industrie, agroalimentaire...), l'analyse financière, la connaissance de l'Afrique, la coopération Nord Sud, l'Economie Sociale et Solidaire.

Composé au départ de 8 sièges, le Comité comprend aujourd'hui deux sièges supplémentaires. Les membres d'origine sont toujours au CE. Seul un noyau de 4 à 5 membres participe à tous les CE.

Les demandes de financement font l'objet de deux passages devant le CE : 1^{er} passage pour décision d'instruction et 2nd passage avis au Directoire de GARRIGUE pour décision d'investissement. A chaque CE, dans un souci de transparence, les membres sont informés par l'équipe opérationnelle de toutes les évolutions du FA.

Le CE s'est doté d'une grille d'analyse qui permet à chaque membre de préciser son appréciation propre de chaque dossier. La même grille est utilisée pour formaliser de façon consensuelle l'avis du CE après échanges et débats sur chacun des critères de la grille.

c. Flux de demande de financement

Premier contact

Les partenaires ont pour rôle de faire un premier filtrage de toutes les demandes qui peuvent leur parvenir avant de les faire remonter au FA.

De nombreuses demandes (une dizaine par mois en 2010) parviennent directement à l'équipe du FA par internet. La très grande majorité fait l'objet d'une réponse négative directement par le FA (pays hors intervention du FA, manifestation hors des critères du FA : forme juridique, l'objet, et entreprise en création). Les projets crédibles sont re-transférés aux partenaires pour instruction (2 prises de contact à ce jour). Le constat suivant doit donc être fait : le site est fortement visité par les entrepreneurs africains, mais il n'est probablement pas suffisamment explicite sur les critères, même si les demandes opportunistes resteront inévitables.

Un pourcentage élevé de contacts (30 %) provient de Tech-Dev ce qui est justifié dans la phase de démarrage du fonds. Les partenaires faisant connaître progressivement le FA dans leur pays, ils devraient se trouver à l'origine des contacts de manière plus systématique.

A noter deux contacts transmis au FA par un partenaire français, I&P, capital-investisseur en Afrique dans les PME de taille plus importante que celles ciblées par le FA (TPE-PE), I&P ayant été amené à décliner les demandes de ces entreprises, de qualité, mais hors de leur cible. Ceci préfigure une relation de travail bénéfique pour les deux parties :

- I&P peut se positionner en financeur relais du FA à la sortie (pour les entreprises qui ont grandi)
- FA peut donner suite à des demandes de petites entreprises hors de la cible d'I&P.

Dossiers identifiés

Forte dispersion du nombre de dossiers identifiés par les partenaires suivant les pays (de 2 au Mali, 4 au Burkina 6 au Cameroun et jusqu'à 10 au Congo). De plus il y a une absence de corrélation entre le nombre d'entreprises identifiées et le nombre d'investissements concrétisés par pays (8 dossiers au Cameroun pour 0 investissement, 50 % des dossiers identifiés concrétisés en investissement au Congo).

Niveaux de sélection aux différentes étapes de l'instruction

Filtrage par l'équipe FA en concertation avec le partenaire local : seuls 70 % (36/52 dossiers) des projets d'entreprises identifiés feront l'objet d'une fiche et seront présentés au CE du FA.

Filtrage par le premier CE : environ 51 % (18/35) des fiches présentées au CE seront instruites.

Filtrage par le second CE : une fois l'instruction lancée, au moins (4 dossiers sont encore en attente) 2/3 des dossiers se concrétisent par un investissement (12/18). Deux dossiers sans suite après l'instruction de la demande de financement (1 refusé par le CE, 1 abandon par le promoteur, pas de réponses aux questions complémentaires du CE).

100 % des dossiers avec avis favorable du CE (et après réponses satisfaisantes de l'entreprise le cas échéant) ont reçu l'accord officiel du Directoire de GARRIGUE pour investissement (prise de participation effective).

En conclusion, sur les 6 premières années d'activité **entre 20 et 25 % des entreprises qui s'adressent officiellement au FA et a priori éligibles feront in fine l'objet d'un investissement.**

d. Estimation des délais d'instruction des dossiers

La procédure d'instruction des dossiers a été élaborée fin 2010 et elle sera présentée et finalisée lors de la rencontre des partenaires en mai 2010. Elle met en évidence le rôle central du partenaire.

A ce stade, l'absence d'outils de suivi spécifique ne permet pas une analyse exhaustive des délais d'instruction. L'estimation des durées des différentes étapes de l'instruction est proposée ci-dessous à partir de l'analyse de 5 dossiers « témoins ».

Entreprise (Date d'investissement)	Etape 1 :	Etape 2 :	Etape 3 :	Etape 4 :	Total
	<u>identification</u> de la prise en considération par le partenaire à la décision de rédiger la fiche	<u>instruction de la fiche</u> <u>d'identification</u> de l'élaboration de la fiche à la décision 1 ^{er} CE d'instruire	<u>instruction de la demande de financement</u> entre 1 ^{er} et 2 nd CE (y compris levée des réserves le cas échéant)	<u>délais de mise à disposition des fonds.</u> entre décision définitive CE et l'investissement	
Cuba Libre (12/2007)	<i>Pas de fiche d'identification à cette époque. Entreprise connue de Tech-Dev de longue date.</i>		2 mois	4,3 mois *	
Any Pascale (06/2008)	1,5 mois	0,7 mois	4,5 mois	1,3 mois	8,5 mois
Karilor (11/2009)	2 mois	1,5 mois	4 mois	1,3 mois	8,3 mois
Meuble Pedro (06/2010)	2 mois	0,7 mois	4 mois	1 mois	7,7 mois
Arome d'Afrique (11/2010)	5 mois **	1 mois	5 mois	1 mois	12 mois

Objectifs	0,5 mois	1 mois	3 mois	0,5 mois
-----------	----------	--------	--------	----------

* cas particulier : délai de constitution de la SARL particulièrement long, problème spécifique au Congo pour la caution à mettre en place pour un investisseur étranger.

** cas particulier : pré requis avant instruction : remise en état de marche de l'unité de conditionnement.

Le délai global d'instruction, relativement homogène d'un dossier à l'autre, **de l'ordre de 8 mois**, doit être considéré comme **trop long**. Le besoin de financement de l'entreprise lorsqu'elle exprime son intérêt au FA est la plupart du temps quasi immédiat. Même si l'instruction exige un temps minimum pour s'assurer de la viabilité du projet et du respect des critères de FA, il est nécessaire d'être plus performant sur ce point.

e. Le suivi des investissements

Suivi par les partenaires

Le suivi/accompagnement de proximité des entreprises du portefeuille est assuré par les structures de SAE partenaires du FA dans chacun des pays d'intervention. Elles ont en charge :

- La mise en place d'une comptabilité fiable et l'appui à sa tenue (en direct, en interne ou externalisé = mise en relation et contrôle qualité/fiabilité)
- L'appui à la gestion
- L'analyse des performances de l'entreprise (réel/business plan), prévisions révisées le cas échéant
- La préconisation de solutions pour améliorer la marche de l'entreprise (RH, commercial, organisation...)
- Du *reporting* pour le chef d'entreprise et pour le FA

Le SAE partenaire signe un contrat de prestations avec l'entreprise à l'entrée du FA dans le capital (contrat annuel reconductible pendant toute la période de présence du FA au capital ; cofinancement du SAE cf. partie III. Bilan Financier). Dans le principe, toutes les entreprises sont suivies par un SAE partenaire.

Il faut noter 4 exceptions à cette règle : une entreprise a opté pour un SAE non partenaire du FA du fait de son éloignement géographique par rapport au SAE FA.

Depuis, un rapprochement est en perspective (ouverture d'une antenne) ; une entreprise a commencé à travailler avec le SAE FA puis a voulu changer de structure d'appui ; 2 entreprises sont suivies sur la base de missions ponctuelles sur des sujets bien définis, pas d'accompagnement global.

Un *reporting* périodique est indispensable autant pour le chef d'entreprise que pour permettre au FA de connaître la situation de l'entreprise, ses évolutions, ses difficultés et donc de réagir à distance.

Toutes les entreprises du portefeuille tiennent une comptabilité.

Pour la majorité des entreprises, un tableau de bord mensuel, comprenant des informations sur le niveau d'activité et de la situation de la trésorerie, est établi et transmis régulièrement au chef d'entreprise et à l'équipe du FA.

Par contre, à ce jour, l'analyse trimestrielle des performances de l'entreprise (versus les objectifs) n'est pratiquement jamais réalisée par les partenaires et pas suffisamment formalisée (pas de production de rapports ou alors de façon très irrégulière).

Un réel suivi de proximité nécessite au moins une visite par mois dans l'entreprise, qui devrait faire l'objet d'une trace écrite sous forme de note succincte (date, participants, ordre du jour, principales conclusions, prochaine visite et points à traiter dans l'intervalle).

L'amélioration de la prestation de suivi/accompagnement nécessite que les conseillers désignés par la SAE se soient pleinement appropriés la procédure et les outils, avec la disponibilité suffisante pour assurer un service de qualité.

Appui technique de Tech-Dev

En tant qu'associé actif aux côtés du chef d'entreprise, le FA se doit de tout mettre en œuvre pour la réussite du projet de l'entreprise, ceci par le couplage d'un appui financier avec un appui technique non moins important ;

Dans ce but, TECH DEV en tant qu'association regroupant des experts de différents secteurs, apporte SANS AUCUN COUT pour l'entreprise un appui technique ponctuel à distance (recherche de solutions techniques, de fabricants de matériel, de marchés en Europe, de partenaires commerciaux et industriels, ...) et au cours des missions, en moyenne une fois par an et par entreprise (diagnostic, recommandations pour l'organisation du travail, la gestion des externalités, l'amélioration des performances techniques, l'amélioration des produits, des emballages, ...).

Entreprise FA	Exemples des interventions réalisées par TECH-DEV
Savon + (Congo)	Etude (conception et plan de fabrication) d'un alambic pour l'extraction d'essence citronnelle. Achat et livraison d'un densimètre et pH-mètre.
Cuba Libre (Congo)	Préconisations pour la réalisation d'un prototype pour l'extraction du jus de gingembre. Achat et livraison d'un pH-mètre, de couvercles UE métalliques de pot de confiture, recherche de bouchons vissés avec bec verseur.
Meuble Pedro (Congo)	Organisation d'une mission de compagnonnage artisanal pour la formation technique (fabrication de meubles : débitage, usinage, amélioration des finitions, conception et réalisation d'ouvrages en charpente bois) des 13 ateliers de menuiserie de la « filière bois » à Brazzaville dont Pedro MAYEMBA est le Président (mission réalisée par ARTISANS SANS FRONTIERE). Achat et livraison d'outillage pour machines à bois (fraises,...).
SPH (Burkina)	Rencontre entre les gérants de Savon + et de SPH à Paris : échanges sur les pratiques de fabrication des savons. Montage et accompagnement du partenariat avec l'OCCITANE (sous-traitance des savonnettes vendues dans les boutiques OCCITANE pour une opération humanitaire deux années consécutives). Montage en cours d'un partenariat avec LE PETIT OLIVIER.
UGPPK (Burkina)	Identification, mise en relation et accompagnement de la relation commerciale avec des industriels de la cosmétique en France, utilisateurs de beurre de Karité (ALTER ECO, LEA NATURE, SOPHIM, L'OCCITANE). Organisation de l'unité de transformation et de conditionnement du centre de LEO. Etude d'une ligne de transformation Sésame et obtention du financement (hors FA). Opération test en partenariat avec la GTZ de foyers améliorés dans les centres de production de beurre de karité.
Karilor (Burkina)	Etude du réaménagement et de la modernisation des ateliers de production (choix des équipements, foyers améliorés).
Any Pascale (Bénin)	Identification et mise en relation avec des acheteurs potentiels en France (ARTISANS DU MONDE, AFRICOULEURS). Conseil en coupe et couture pour respecter les standards européens (tailles, finitions...).
Coop. Meuble (Bénin)	Etude de préfaisabilité de l'assainissement du site et de l'implantation du parc à bois.

Objectifs 2011 - 2012:

Au-delà du FA, Tech-Dev prévoit de renforcer ses moyens pour développer ce type d'interventions au service des TPE/PE africaines. Le FA pourra de ce fait continuer à mobiliser Tech-Dev pour répondre aux demandes techniques croissantes des entreprises du portefeuille.

Suivi de l' « utilité sociétale »

L'impact sociétal des entreprises est un critère fondamental d'investissement du FA. Il fait partie des engagements que prend le FA vis-à-vis de ses souscripteurs. En conséquence une démarche a été initiée en 2008 pour l'analyse et le suivi du rôle que joue l'entreprise sur son environnement au sens large et en interne au plan social.

La démarche consiste à sensibiliser les chefs d'entreprise au cours de l'instruction puis lors de rencontres annuelles programmées et structurées par l'utilisation des outils simples développés par l'équipe du FA sur la base de 5 critères (ressources humaines, gouvernance, développement local, respect de l'environnement et pérennité de l'entreprise), eux-mêmes déclinés en 20 indicateurs mesurables.

Lors des revues annuelles, des objectifs concrets sont fixés avec le chef d'entreprise ainsi que les moyens pour les atteindre. La démarche a été testée auprès de la moitié du portefeuille pour les exercices 2009 et 2010.

Les revues de portefeuille avec GARRIGUE

Tous les deux à trois mois depuis le premier trimestre 2010, l'équipe du FA se réunit avec un membre du Directoire de GARRIGUE pour examiner la situation des entreprises du portefeuille, avec un accent plus particulier sur le risque et sur les remboursements des CCA/PP.

PARTIE III. Contribution du FA à la recherche/action

En tant que dispositif innovant de finance solidaire, le FA est, depuis 2009, l'un des terrains de recherche en économie sociale et solidaire d'un doctorant (en économie/gestion) de l'Université de Marne la Vallée, sur le sujet du capital risque solidaire. A ce jour, deux publications scientifiques, avec comme thème central le FA, ont été réalisées.

Par ailleurs, le FA, acteur de terrain depuis 2005, peut apporter une contribution à la réflexion théorique et universitaire sur la problématique de la méso-finance dans les PED. Un article détaillé de présentation du fonctionnement du FA et des premiers retours d'expérience a été publié, en 2008, dans la revue scientifique destinée aux acteurs du développement : *TECHNIQUES FINANCIERES ET DEVELOPPEMENT* (publiée par Epargne Sans Frontière).

Le FA pourrait être un terrain de recherche en économie du développement, sur le thème du capital-risque comme réponse à la problématique de la méso-finance dans les pays africains avec entre autres la question de la formalisation de l'entreprise, nécessaire à l'entrée du capital-risqueur.

Une réflexion plus globale sur la responsabilité sociale de l'entreprise et son utilité pour son environnement dans la réalité africaine mériterait d'être menée à partir du retour d'expérience du FA, ceci dans le cadre d'une recherche socio-anthropologique.

De par ses spécificités, le FA est à la croisée des préoccupations de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Solidarité Internationale ; en ce sens il est justifié que le FA se fasse connaître des acteurs (chercheurs, institutionnels, acteurs de terrain...) de ces deux réseaux.

Le FA joue un rôle de passerelle dans les PED d'intervention entre la micro finance et les banques commerciales, il peut donc contribuer à la réflexion pour assurer le continuum d'accès au financement dans ces PED.

